



Parlez de **SPIROBANK** à votre médecin.



L'appareil **SPIROBANK** est conçu pour dépister les maladies respiratoires, il est utilisé dans le cadre d'une consultation classique chez votre médecin généraliste.

## Pourquoi se faire diagnostiquer ?

1. Les maladies respiratoires seront la 2ème cause de mortalité dans 10 ans, 10% de la population est touchée,
2. Vous êtes fumeur, ex-fumeur, exposé professionnellement aux gaz, poussières, etc... ou encore asthmatique,
3. L'EFR peut se faire chez son médecin généraliste lors de la consultation, résultat rapide et simple,
4. Prise en charge par la sécurité sociale à hauteur de 40.28 euros, 100% du prix de l'acte.